



Montréal, le 22 juin 2017

Par courriel et par dépôt électronique (SDÉ)

Au Coordonnateur et à la personne intéressée RTA

**Objet : Demande visant l'adoption de 5 normes de fiabilité
Dossier de la Régie : R-3997-2016**

Maitres,

À la suite de la lecture des correspondances du 14 juin 2017 et du 20 juin 2017 de Rio Tinto Alcan inc. (RTA) et du 16 juin 2017 du *Coordonnateur de la fiabilité au Québec* la formation au dossier me demande de vous informer qu'elle vous convoque à une rencontre préparatoire visant à établir les prochaines étapes en vue de l'adoption de la norme MOD-031-2 (la Norme).

Cette rencontre préparatoire se tiendra le **13 juillet 2017 de 9 h à 12 h** aux bureaux de la Régie de l'énergie et traitera des enjeux ci-dessous :

- Opportunité de traiter de l'enjeu PVI dans le dossier R-4001-2017;
- État de la preuve au dossier;
- Statut de l'intéressée RTA;
- Déroulement procédural en vue de l'adoption de la Norme;
- Opportunité de tenir une audience pour le traitement de la Norme et disponibilités des parties, le cas échéant;
- Besoins des participants en matière de preuve (DDR, complément de preuve, mémoires, témoins, etc.).

Veuillez agréer, Maîtres, l'expression de nos sentiments distingués.

Pierre Méthé pour

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml